

Lettre du SNUipp au ministre de l'E.N.concernant les sanctions des directeurs/trices qui poursuivent l'action de blocage administratif.

Gilles MOINDROT
Secrétaire Général

À

Monsieur Xavier DARCOS
Ministre de l'Education Nationale
110 rue de Grenelle
75357 PARIS 07 SP

Monsieur le Ministre,

Le problème de la direction d'école reste entier, la mise en œuvre du protocole n'ayant pas apporté les réponses nécessaires. Le nombre de directions vacantes reste trop important. Les sanctions, face à une action que avez qualifiée de « grève la plus longue de l'histoire de la République », ont ajouté de la colère à l'exaspération !

L'école et la réussite de tous les élèves sont au carrefour des préoccupations des enseignants et des familles. Les tâches et les responsabilités liées à la direction, au fonctionnement et à la vie de l'école ont considérablement augmenté, se sont complexifiées du fait de l'évolution du fonctionnement des écoles.

La fonction de directeur et directrice doit être mieux reconnue, ses missions clarifiées et sa charge de travail allégée, le directeur restant un enseignant.

Le SNUipp-FSU poursuit son mot d'ordre de blocage administratif et de non transmission de la saisie des effectifs dans Base-élèves.

Cette action n'a aucune incidence sur l'enseignement assuré aux élèves. Elle vise à rappeler nos demandes :

- Une aide en temps pour toutes les écoles, afin d'assurer convenablement les tâches liées à la vie de l'école.
- Des personnels recrutés et formés pour assurer toutes les missions nouvelles de l'école.
- La revalorisation matérielle de la fonction de direction.
- La prise en compte du temps de concertation, de rencontre avec les parents notamment, du travail en équipe,... pour les enseignants.

Réagir à cette action par la sanction ne résout pas les problèmes posés. Nous vous demandons de surseoir à toute nouvelle sanction et de répondre enfin à ceux qui assurent, souvent, les derniers, la présence d'un service public de proximité.

Le SNUipp-FSU tiendra le 23 octobre, les Etats Généraux de la direction et du fonctionnement de l'école à l'issue desquels des propositions seront élaborées pour parvenir à une réelle amélioration de la situation actuelle.

Nous vous demandons, Monsieur le Ministre, d'ouvrir dans les meilleurs délais de réelles négociations.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux.

Gilles MOINDROT

Paris, le 19 octobre 2007